

2022 DASES DDCT 16 : Subventions (154 500 €) et conventions avec six associations pour le fonctionnement de dix actions d'aide à l'insertion et de mobilisation dans le cadre des jardins solidaires.

CULTURE(S) EN HERBE(S)

Montant du financement : 5 000 €
(reconduction)

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

■ Situation juridique

- Date de création et siège social : association à but non lucratif, créée le 2 novembre 2009, dont le siège social est situé à la Maison des associations du 11ème arrondissement, BP n°116, 8 rue du Général Renault à Paris 11ème.
- Objet statutaire : Selon l'article 2 de ses statuts, l'association a pour but de « développer des dispositifs permettant d'allier la création d'éco-sites en milieu urbain ou périurbain, à une réflexion en acte sur la notion d'expérimentation sociale ; et toute activité permettant d'occasionner des croisements entre problématiques sociales, environnementales, sanitaires, culturelles ».
- Bureau (AG du 5 juillet 2021) : Barbara LANGLOIS (Présidente), Roche Honorine (Trésorière), Lucie PIARD (secrétaire).

■ Activités de l'association : Créer des espaces de partage autour de l'environnement, accessibles à tous (expérimentations jardinières, découverte de la biodiversité de proximité, usages des plantes notamment au niveau culinaire). Le jardin représente pour l'association un outil de médiation et de remobilisation des publics touchés par l'exclusion.

■ Situation financière de l'année 2020 :

- Bilan : 45.663 € dont 83 % de trésorerie
- 1* Compte de résultat : il s'élève à 50.979 € en charges, dont 78 % de frais de personnel et à 51.940 € en produits dont 49 % de subventions publiques. Il est excédentaire de 961 €.

PRESENTATION DE L'ACTION - JARDIN SOLIDAIRE MARCOTTE : « PARCELLES DE TERRE, PASSERELLES SOCIALES »

■ Présentation de l'action

- Objectifs de l'action : Remobiliser un public en situation d'exclusion sociale et professionnelle par une activité collective de jardinage pour les amener vers un parcours d'insertion (développement d'un mieux-être physique et psychologique, reprise de confiance en soi, socialisation, émergence de comportements professionnels).

1* Modalités de mise en œuvre : Le jardin est accessible du mois de mars au mois d'octobre. L'action est organisée autour de :

- 2 ateliers de de 2 h par semaine abordant des thématiques diverses comme les techniques de culture de légumes, de plantes aromatiques et médicinales, la préservation de la biodiversité. L'association accueille sur le jardin des groupes suivis par des structures sociales et médicales. Des habitants du quartier ou des personnes se présentant spontanément et/ou orientées par des structures sociales partenaires telles que Cultures du Cœur. participent également régulièrement aux

ateliers proposés par l'association. Également des ateliers thématiques ou des sorties organisées se tiennent deux dimanches après-midis par mois.

- des événements conviviaux : ateliers thématiques (encres végétales, protection des sols, construction d'un abri à insecte), sorties-découvertes d'autres jardins solidaires (visite aux Grands Voisins, grandes serres tropicales du Muséum d'histoire naturelle etc.), pique-nique partagé, participation à divers événements (fête des jardins), fête de quartier.

- Intervention hebdomadaire ou bi mensuelle dans les structures sociales ou médico-sociales (centre d'activités de jour Saint-Joseph 18^e).

• Moyens mis à disposition de l'action par l'association

Equipe : L'action mobilise 2 salariées et 2 volontaires en service civique.

Equipements : l'action du Jardin Marcotte se déroule au square Colbert (10 carrés de 4 m² cultivables au sein d'une parcelle de 100 m²), situé 159 rue de Charonne dans le 11^{ème}.

■ Bilan de l'action réalisée

• Publics bénéficiaires :

La crise sanitaire a perturbé l'activité de l'association en 2020.

L'association a pu démarrer ses activités qu'en juin au lieu de fin mars habituellement. L'association a accueilli le public au jardin en appliquant les gestes barrières et la limite de 10 personnes par atelier. En 2020, il y a eu 95 participants, dont 31% sont venus au jardin par l'intermédiaire de l'association Cultures du cœur Paris. Parmi les usagers, 72% sont parisiens et 69 % sont des femmes. 37 % ont moins de 30 ans et 16 % ont 61 ans et plus. 48 % des participants sont sans activités (chômage, RSA, allocataires de l'ASS, de l'AAH). 28 personnes sont allocataires du RSA. Et en moyenne, il y a eu 6,5 personnes présentes par atelier.

• Partenaires : CMP République, CASP Servan, Les Petits Frères des Pauvres, CHRS Charonne, Cultures du Cœur, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de l'œuvre Falret (public ayant des troubles psychiques), Institut Médico-éducatif de Belleville « le Centre Raphaël », le service d'accueil de jour de mineurs isolés étrangers de la Croix Rouge Française, le Secours Populaire du 18^{ème}..

■ Financements accordés en 2019, 2020 et 2021 : pour cette action, l'association a perçu 5 000 € de la DASES.

■ Budget prévisionnel 2022 de l'action

DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
Achats	3 500 €	Vente de produits finis, de marchandises, prestation de	16 166 €
Services	820 €	Subventions	45 434
Autres services extérieurs	3 610 €	Autres produits de gestion courante	170 €
Impôts et taxes	655 €	Transferts de charges	2 000€

DASES/SDIS/SEPLEX

Charges de	51 365 €		
Autres charge	3.820 €		
Total (hors contributions volontaires en	63 770 €	Total (hors contributions volontaires en nature)	63.770 €
Contributions volontaires en	8 925 €	Contributions volontaires en nature	8 925 €
TOTAL	72.695 €	TOTAL	72.695

PROPOSITION DE FINANCEMENT

- Montant sollicité : 5 000 €
- Montant proposé par la Mairie de Paris (DASES) : 5 000 € soit 8 % du projet total hors contributions volontaires en nature.